

Déclaration du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone en réaction aux tarifs douaniers américains.

2 février 2025 – Le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) est profondément déçu par les récents tarifs douaniers imposés au Canada par les États-Unis sous l'administration du président Donald Trump. Bien avant la création des États-Unis et du Canada, les peuples autochtones s'adonnaient au commerce sur l'île de la Tortue. Les principes longuement établis par le traité Jay de 1794 affirment le droit des peuples autochtones à franchir librement la frontière entre le Canada et les États-Unis pour y effectuer des échanges et du commerce. Bien que la lettre du traité n'est pas formellement reconnue, son esprit demeure une composante essentielle de l'autodétermination économique des nations autochtones de chaque côté de la frontière. Ces tarifs douaniers provoqueront une instabilité économique des deux côtés de la frontière, et nous sommes grandement préoccupés par les répercussions disproportionnées qu'ils auront sur les entreprises et les communautés autochtones.

Tabatha Bull, présidente et chef de la direction du CCEA, continuera de participer très activement au Conseil du premier ministre sur les relations canado-américaines afin de défendre les intérêts des entreprises, des travailleurs, des familles et des communautés autochtones.

Le CCEA :

- Continuera de militer en faveur de :
 - La reconnaissance du traité Jay, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et de l'article 35 de la Constitution.
 - La création de nouvelles occasions d'affaires et la suppression des obstacles au commerce interprovincial et international.
 - La mise en place d'aides gouvernementales qui répondent aux besoins particuliers des entreprises et des travailleurs autochtones.
 - L'amélioration de l'accès au capital pour les entreprises autochtones.
 - Plus d'investissements dans les infrastructures afin de permettre aux entreprises des communautés autochtones d'avoir un accès équitable au commerce.
 - L'engagement précoce, l'obligation de consentement et le soutien pour permettre une participation équitable au développement des infrastructures et des ressources sur le territoire traditionnel des communautés autochtones.
- Diffusera des informations essentielles et des mises à jour à ses membres par le biais de diverses plateformes et événements, notamment au sujet de l'accès à des aides



gouvernementales ciblées selon l'industrie et de la soumission de demandes de remise de tarifs.

- Soulignera auprès de ses entreprises membres et de tous les niveaux de gouvernement l'importance d'acheter des produits et des services d'entreprises appartenant à des Autochtones.
- Continuera à recueillir des informations et des données auprès de ses membres, avec leur permission, concernant leurs expériences, leurs préoccupations et leurs solutions en matière de répercussions des tarifs et de stratégies pour leur faire face.
- Demeurera actif auprès des médias pour maintenir les intérêts des entreprises autochtones à l'avant-scène et, avec la permission de ses membres, orienter les journalistes vers des entreprises autochtones membres à travers le pays afin d'amplifier leur voix.
- Redoublera d'efforts pour s'assurer que la population et les entreprises canadiennes comprennent que l'inclusion des Autochtones doit se poursuivre, puisque celle-ci n'est pas une mode politique, mais une obligation légale et une occasion de prospérité économique. Bien que nous continuerons de nous concentrer sur les conséquences des tarifs et du commerce transfrontalier, nous demeurons pleinement conscients de l'évolution du discours politique aux États-Unis en ce qui concerne l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) et la diversité des fournisseurs.

Les entreprises autochtones sont de plus en plus présentes sur les marchés d'exportation vers les États-Unis et sont plus actives dans des secteurs fortement touchés, tels que le pétrole et le gaz, la foresterie et l'exploitation minière. Les répercussions des ralentissements économiques sur les entreprises et les travailleurs autochtones dans les secteurs concernés, combinées au taux élevé d'insécurité alimentaire, aux infrastructures inadéquates et au taux de pauvreté que connaissent les communautés autochtones, auront des conséquences disproportionnées pour les entreprises, les peuples et les communautés autochtones. Les entreprises autochtones sont déjà confrontées à des défis plus importants en raison d'exclusions actuelles sur les plans juridique et historique. Les tarifs douaniers et la guerre commerciale risquent d'amplifier des problèmes tels que l'accès aux services financiers et aux capitaux. Le CCEA invite tous ses partenaires, alliés et amis à se joindre à ses efforts pour faire en sorte que les erreurs du passé ne se répètent pas et que les peuples autochtones puissent occuper une position d'influence et de force dans la prise de décision économique aux plus hauts niveaux.